

Motion de MM. Roger Deneys, Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour une plus grande transparence dans le domaine du stationnement».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le retard substantiel pris dans la mise en application des mesures de modération de trafic prévues dès 1992, en concertation avec les milieux intéressés, et définis notamment dans le plan Circulation 2000;
- le rôle de catalyseur que doit jouer la Ville de Genève en ce qui concerne l'application de ces mesures sur son territoire;
- les débats actuels sur divers projets récents ou à venir de construction de parkings couverts en ville de Genève;
- la nécessité, pour tous les partenaires concernés, de disposer d'informations fiables et complète sur les besoins et les usages en matière de stationnement en ville de Genève;
- le refus récent par la population de deux projets de parkings couverts au centre-ville (Alhambra en mars 1995 et place Neuve en septembre 1998);

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de s'enquérir auprès des institutions et entreprises concernées afin d'obtenir:

1. le taux d'utilisation des différents parkings collectifs actuels en ville de Genève, y compris les variations horaires et les durées d'utilisation;
2. la publication des comptes d'exploitation de ces parkings collectifs;
3. le taux d'utilisation des places en surface en ville de Genève, y compris les variations horaires et les durées d'utilisation, en tenant compte de l'impact des nouveaux horodateurs.